

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02727
Numéro SIREN : 819 100 322
Nom ou dénomination : 2LR EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2022 sous le numéro de dépôt 44864

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

[Signature]
DGFIP N° 2050-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 93600 AULNAY-SOUS-BOIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * 8 1 9 1 0 0 3 2 2 0 0 0 2 6 Néant *

Exercice N clos le 31/12/2021

		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 358	AS	9 026		4 333
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 180	AU	4 640		5 540
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	2 676	BI			2 676
TOTAL (II)		BJ	26 214	BK	13 665		12 549
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	44 362	BY			44 362
	Autres créances (3)	BZ	1 166	CA			1 166
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	10 796	CG			10 796
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	692	CI			692
	TOTAL (III)		CJ	57 016	CK		57 016
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	83 230	1A	13 665		69 565
Renvoi : (1) Dont droit au bail :							
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD :2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2LR EVENTS		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>	DC			
	Réserve légale (3)	DD		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>	DG			
	Report à nouveau	DH		(59 163)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(33 144)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	(91 207)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		112 297	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>	DV		249	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		12 727	
	Dettes fiscales et sociales	DY		34 418	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		1 081	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	160 772	
Écarts de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	69 565	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		160 772		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2LR EVENTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	574	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	574	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(574)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	213 872	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	247 016	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	(33 144)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	517
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CONTRAVENTIONS	574			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €

7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2022**

Chers Associés,

Conformément à la Loi et en ma qualité de présidente de la société, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la marche des affaires sociales durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la Loi, à savoir :

- ↳ Le bilan,
- ↳ Le compte de résultat,
- ↳ L'annexe,
- ↳ Le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Les comptes soumis à votre approbation ont été établis selon les normes, principes et méthode du plan comptable en vigueur.

Les méthodes d'évaluation n'ont pas changées.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

AU COURS DE CET EXERCICE D'UNE DUREE DE 12 MOIS, LE CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. S'EST ELEVE A 155 077 € CONTRE 62 869 € POUR L'EXERCICE PRECEDENT, CE QUI REPRESENTE UNE HAUSSE 147% ENVIRON.

Le Total des Produits d'Exploitation s'élève à : 246 030 €

Compte tenu des charges d'exploitation comprenant notamment :

- | | |
|---|----------|
| - La Dotations aux Amortissements pour : | 3 799 € |
| - Le Résultat D'EXPLOITATION EST DEFICITAIRE DE : | 32 158 € |
| - LE RESULTAT FINANCIER EST DEFICITAIRE DE : | 412 € |
| - LE RESULTAT EXCEPTIONNEL NEGATIF DE : | 574 € |
| - L'IMPOT SUR LES SOCIETE EST : | NEANT |

Le résultat fiscal tient compte d'aucune réintégration de charges non déductibles.

En conséquence, l'exercice se traduit par une **PERTE** nette de 33 144 €.

LLR

L'ANNEE 2020 A ETE MARQUEE PAR LES CONTRAITES QUI ONT PESEES SUR TOUTE ACTIVITE COLLECTIVE EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE MONDIALE LIEE AU CORONAVIRUS-COVID 19. 2021 A ETE L'ANNEE DE LA REPRISE APRES COVID, LAQUELLE A PERMIS UNE REPRISE DES ACTIVITES AVEC NOS DIFFERENTS PARTENAIRES TOUT EN DOUCEUR. NOUS AVONS REUSSI A GERER LES COUTS DE PRODUCTION ET AINSI OBTENIR UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN AUGMENTATION. EN CONSEQUENCE, NOUS ESPERONS UNE MULTIPLICATION DE NOS DIFFERENTS PARTENAIRES EN VUE D'UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE NOTRE NIVEAU D'ACTIVITE ET DONC DE NOTRE RESULTAT POUR L'EXERCICE EN COURS.

II – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement particulier n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice précédent.

III – INFORMATIONS SUR L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous venons de reprendre une légère activité courant Août 2021 et ce en constante progression.

Nous espérons pouvoir reprendre nos salons au fur et à mesure et obtenir de nouveaux contrats afin d'augmenter nos résultats pour l'exercice en cours.

IV – CONVENTIONS REGLEMENTEE

Aucune nouvelle convention susceptible de tomber sous le coup de l'article L 223-19 du NCC n'est venue à la connaissance de la gérance. Les conventions antérieures continuant à s'appliquer.

V – AFFECTATION DES RESULTATS

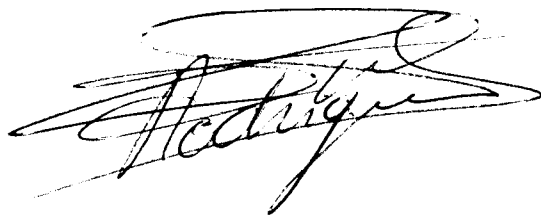
NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIV LA PERTE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 33 144 € :

↳ Affectation de la totalité, soit 33 144 Euros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

Nous vous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer et il vous appartient de fixer le montant de la rémunération du gérant.

Vous trouverez en annexe le texte des résolutions qui vous sont proposées.

La présidente,
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et plus particulièrement le montant des appointements perçus par le gérant au cours de cet exercice.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021.

DEUXIEME RESOLUTION

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIT LA PERTE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 33 144 € :

↳ Affectation de la totalité, soit 33 144 Euros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve en tant que de besoin les conventions intervenues entre les associés et la société susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L 223-19 du NCC.

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 10 JUIN 2022

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES
A L'ARTICLE L 223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE**

Chers Associés,

L'article L 223-19 du NCC prescrit à la présidente d'établir un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

Rentre dans le cadre de cet article, les opérations suivantes : NEANT

La présidente,
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lidia Lopes Rodrigues', written over a horizontal line.

2LR EVENTS

SASU au capital de 1 000 €
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2022

L'an deux Mille Vingt-deux,

Le trente et un mai, à 18H00,

Les actionnaires de la société **SASU 2LR EVENTS**, SASU au capital de 1 000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par la présidente.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- Madame LOPES RODRIGUES LIDIA, présidente, propriétaire de : 100 PARTS

TOTAL : 100 PARTS

L'assemblée est présidée par Madame LOPES RODRIGUES LIDIA, présidente, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 100 actions, soit plus de la moitié des actions ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame la Présidente dépose devant l'assemblée, à la disposition des actionnaires :

- ↳ Le rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021,
- ↳ Le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire au 31 DECEMBRE 2021.

Puis, elle déclare que le texte des résolutions proposées, le rapport de la présidente et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressés à chaque actionnaire en même temps que l'avis de convocation.

Elle précise que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires au siège social depuis cette même date, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La présidente rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée :

- ↳ Lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice,
- ↳ Approbation des comptes, affectation et répartition des résultats, quitus à la présidente,
- ↳ Opérations visées par l'article L 223-19 du NCC,
- ↳ Rémunération de la gérance,
- ↳ Questions diverses.

Puis, elle donne lecture du rapport de la présidente et déclare la discussion ouverte.

Après un large échange de vues et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

LLR

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIT LA PERTE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 33 144 € :

↳ Affectation de la totalité, soit 33 144 €uros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve en tant que de besoin les conventions intervenues entre les actionnaires et la société susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L 223-19 du NCC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les associés concernés s'abstenant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée note que la présidente est salariée de la société et a perçu une rémunération de 32 238 € pour l'année 2021.

Elle fixe sa rémunération à un montant équivalent pour l'exercice en cours ainsi que la prise en charge des cotisations sociales y afférentes. Cette rémunération pourra varier selon la convention applicable aux cadres de la profession. La présidente aura droit à une éventuelle prime de bilan.

Les frais qu'elle expose dans l'intérêt social lui seront remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

La présidente,
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



ANNEXES

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Plan comptable général en vigueur)

de la société **SASU 2LR EVENTS**

S.A.R.L. au CAPITAL de 1 000 €.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Durée de l'exercice : 12 mois

TOTAL DU BILAN :	69 565 Euros
RESULTAT DEFICITAIRE :	33 144 Euros

TOUS LES ELEMENTS DE CETTE ANNEXE FONT PARTIE INTEGRANTE
DES COMPTES ANNUELS qui ont été établis par le Gérant.

CLR

ELEMENTS DE L'EXERCICE

TROIS ELEMENTS ESSENTIELS

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE
DE RESULTAT

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ELEMENT I DE L'ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de prudence, régularité, sincérité et image fidèle ont été respectés conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

LIMINAIRE :

Conformément aux prescriptions légales, la comptabilité de l'exercice a été établie selon le PCR 1999.

REGLES ET METHODES :

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévue et de la nature du matériel (cf. état 2033 C).

Les opérations en devises sont insignifiantes voire nulles.
La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.

CCP

ELEMENT II DE L'ANNEXE

- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS -

A) FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :

- Etat de l'actif immobilisé :	N° 2033 C
- Etat des amortissements :	N° 2033 C
- Etat des provisions :	N° 2033 D
- Etat des échéances de créances	N° 2033 A
- Etat des échéances des dettes	N° 2033 A

B) JOINT SUR PAPIER LIBRE AUX IMPRIMES FISCAUX :

- Produits à recevoir,
- Charges à payer,
- Charges et produits constatés d'avance.

C) INFORMATIONS GENERALES :

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les stocks.

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les immobilisations.

Les différences sur éléments fongibles de l'actif circulant et les frais d'établissement sont peu significatives.

L'entreprise n'a pas comptabilisée de frais de recherche et de développement à l'actif de son bilan.

Il n'y a pas de charges à répartir sur plusieurs exercices.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONDS DE COMMERCE :

Les associés ont créé leur fonds de commerce.

D) **INFORMATIONS PARTICULIERES AUX SOCIETES :**

- Aucune avance n'a été consentie aux associés.
- La société a la forme d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.
- Son capital de 1 000 € est divisé en 100 parts de 10 € chacune au 1^{er} JANVIER 2021.
- Son capital au 31 DECEMBRE 2021 est inchangé.

ELEMENTS III DE L'ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

A) FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :

CREDIT BAIL :	NEANT
ENGAGEMENTS FINANCIERS :	ETAT 2033 A

B) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

NEANT

C) PRISES DE PARTICIPATIONS :

L'entreprise ne possède ni filiale ni participations.

Elle n'est filiale d'aucune autre société et n'entre dans aucun périmètre de consolidation.

D) ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS :

NEANT